

Résumé d'évaluation

*Appui à l'enseignement primaire (APEP II)
Composante « Mécanisation des enseignants »*

Pays : **République démocratique du Congo (RDC)**

Secteur : **Éducation de base**

Évaluateur : **Cambridge Education**
Date de l'évaluation : **septembre 2018**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCD 1061

Montant : Subvention (C2D) de 24,2 millions d'euros

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement : mars 2014

Date d'achèvement : en cours

Durée : en cours



Contexte

L'accompagnement de la mécanisation des enseignants est l'une des quatre composantes de l'appui du Contrat de désendettement et de développement (C2D), signé entre la France et la RDC en juillet 2013, au Plan intérimaire de l'éducation (PIE) mis en œuvre dans le cadre du programme APEP II.

Au lancement de ce projet en 2014, le Service du contrôle et de la paie des enseignants (SECOPE) faisait face à :

- l'impératif de **rendre effective la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques** (conventionnées et non-conventionnées),
- la nécessité de **réduire le nombre d'enseignants mécanisés non payés**, et
- la **bancarisation des salaires des enseignants** généralisée sur la totalité du territoire national.

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** est assurée par le Ministère de l'éducation primaire, secondaire et professionnel (MEPSP).

Le projet est **mis en œuvre**, au sein du MEPSP, par le SECOPE qui a la responsabilité de la mécanisation et de la gestion administrative de la paie des enseignants et agents des écoles et des bureaux gestionnaires sur l'ensemble du territoire national.

Objectifs

Accompagner la budgétisation de postes d'enseignants payés par les parents d'élèves à travers 2 volets :

1. **l'appui à la budgétisation de 25 000 enseignants du Primaire payés par les parents d'élèves**,
2. **le renforcement des capacités du SECOPE.**

Réalisations attendues

L'intégration d'environ 25 000 enseignants non payés dans le fichier de la paie grâce à un dispositif de refinancement de leur 1^{re} année de salaire.

Appréciation de la performance

Pertinence **Parfaitement pertinent**, la composante évaluée a répondu en particulier au diagnostic du **Rapport d'état du système éducatif national (RESEN)**, réalisé en 2014. Elle a répondu également aux **objectifs de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025**, qui vise le paiement effectif de l'ensemble des enseignants recensés par le SECOPE à l'horizon 2020 pour l'enseignement primaire, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'éducation promulguée en 2010.

Efficacité

L'ensemble des activités prévues a été réalisé et la plupart a abouti à des **résultats immédiats et probants**. Les dispositifs de formation mis en place pour le SECOPE ont **largement contribué à une meilleure prévisibilité et transparence** pour les deux volets concernés : ils ont permis d'atteindre des taux d'exécution financière et des taux d'activités conformes aux engagements pris et les procédures ont été respectées. Tous les rapports d'audits consultés sont **positifs** quant à l'exécution des activités de la composante.

Efficience

Les ressources affectées aux deux volets du projet ont été allouées de façon **efficace**. Dans le domaine de la mécanisation, l'appréciation est beaucoup plus **positive**. Les ressources ont été mobilisées de manière **cohérente** et les activités ont permis d'atteindre les **résultats escomptés** dans les **délais prévus**. S'agissant de l'appui au renforcement des capacités du SECOPE, le choix de s'appuyer sur un dispositif d'appui-conseil aux acteurs nationaux a aussi été déterminant dans l'efficience du projet.

Impact

L'analyse des impacts montre que le système mis en place a permis, en théorie, de résoudre l'ensemble des défis. L'intervention du projet a apporté une **modernisation remarquable de la gestion du SECOPE** à travers des manuels de procédures très clairs et des actions de renforcement des capacités à tous les niveaux de la structure. On note cependant des **impacts limités et difficiles à mesurer** quant à la diminution des charges des ménages et l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés. L'analyse montre une **réduction faible à inexistante** du montant demandé aux parents pour payer les enseignants, notamment à cause du très faible niveau d'information des parents sur l'augmentation du nombre d'enseignants payés par l'État dans l'école.

Viabilité/durabilité

Le degré d'appropriation du projet demeure **précaire** même si on note une **amélioration des pratiques administratives**. L'**instabilité permanente du personnel** pose la problématique du transfert des compétences. La **viabilité financière** est plus qu'incertaine. L'absence d'une gestion rationnelle des ressources humaines au sein du SECOPE rend la **pérennité du projet très fragile**.

Si les agents ont été bien formés par le projet, le turnover politique et l'absence d'un cadre de performance mettent à mal la pérennité de ce savoir faire.

Conclusions

et enseignements

Le composante du projet APEP II a tracé une feuille de route qui s'inscrit dans la lignée des réformes en cours et à venir dans le secteur de l'éducation en RDC.

L'évaluation montre que le projet a atteint des **résultats probants mais inégaux** en regard des objectifs initiaux.

Le refinancement des enseignants a été **effectif**, mais le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du SECOPE et des antennes se heurte à un certain nombre d'**obstacles**.

Les formations et outils de travail mis en place par le projet présagent d'un **début de modernisation et de professionnalisation des activités** du SECOPE.

Il appartient maintenant au gouvernement de **pérenniser les acquis** en y consacrant les ressources humaines et financières nécessaires en complément ou en parallèle à l'appui des partenaires techniques et financiers.